



Facture entre artistes et rétrocession

Par **JeanGaya**, le **28/11/2023** à **15:43**

Est-il légale de facturer un client (acheteur de tableaux artistique) alors que ce paiement est versé à un autre professionnel ? Ce serait dans le cadre de rétrocession d'honoraires...
Dans le détail : je vais vendre des tableaux par le biais d'un atelier galerie, les acheteurs vont payer directement la galerie. Mais l'autre artiste qui tient cette galerie-atelier m'affirme que dans le cadre de la rétrocession qu'elle utilise habituellement je devrais facturer l'acheteur...
C'est très surprenant ! Par la suite cette artiste me reversera 70 pourcents de la somme qu'elle aura précédemment touché de l'acheteur. Je devrai en suite facturer à cette artiste le montant qu'elle m'aura rétrocédé.
Ce serai suivant les conseil de sa comptable...

Merci pour votre réponse